

Lumières du Vercors

du vendredi 10 janvier 2025 au dimanche 12 janvier 2025

Encadrant : [Michel Diamantis](#)

Niveau : **Moyen** △△

Avec accord : **Non**

En étoile

Effectif maximum : **9**

Hôtel en demi-pension

Basé dans un charmant et confortable hôtel du village de Autrans, nos raquettes nous mèneront chaque jour vers les crêtes de la Molière, les sommets de la Buffe et les recoins secrets des bois de Meaudre.

Quelques parcours envisagés : le Bec de l'Orient, les crêtes de la Molière avec une vue splendide sur la chaîne de la Belledonne, et bien sûr, le bois du Claret et les hauts de Méaudre.

En niveau moyen les dénivelés n'excèdent pas 800 m et la distance 15 km mais attention, la neige peut changer la donne, avec une grosse poudreuse, on s'amuse mais on avance moins facilement, surtout ceux qui sont en tête et font la trace !

Nous sommes accueillis dans un regroupement de skieurs de fond, vous pourrez ainsi côtoyer cette étrange population qui glisse ou vole sur les skis !

une initiation dans cette discipline n'est d'ailleurs pas exclue mais sous réserve du remplissage du groupe "découverte" cependant et de l'équilibre des niveaux.



Participation aux frais

264 €

Bus : Aller-retour gare TGV Grenoble / station de ski.

Repas inclus : Petits-déjeuners vendredi, samedi et dimanche; dîners vendredi et samedi.

Non inclus : Les repas du midi pris sous forme de pique-nique; les dîners jeudi et dimanche. Pensez à apporter le(s) pique-nique(s) manquant(s) éventuellement. Achats possible sur place pour samedi et dimanche.

Location de matériel : Non compris mais possible sur place, à anticiper en contactant l'encadrant au préalable et en déclinant vos ... mensurations !

Transport

Le voyage depuis Paris est libre et n'est pas organisé par le Club sur cette sortie. Nous vous prenons en charge à la gare d'arrivée du TGV pour monter à la station.

Indication sur les trains conseillés pour profiter du transport vers la station organisé par le Club : (vous pouvez arriver plus tôt et repartir plus tard bien sûr, pour une arrivée plus tôt consultez les fiches horaires de la liaison Grenoble-Lans-en-Vercors-Autrans)

Aller : TGV Paris Gare de Lyon à 19h14, le jeudi soir 9 janvier 2025, arrivée à Grenoble à 22h13

Retour : TGV Grenoble à 18h47, arrivée à Paris Gare de Lyon à 21h46. le Ouigo plus tardif est sans doute moins cher mais non remboursable.

Les billets de train sont déjà en vente, ou vont l'être dans quelques jours (mise en vente le 13 novembre, à 6h00 du matin, la plupart des billets SNCF sur TGV sont remboursables jusqu'à 7 jours avant le départ, n'attendez pas la confirmation de votre inscription pour les acheter

Hébergement et repas

Hôtel des Tilleuls, à Autrans, en demi-pension sauf jeudi soir, en chambres de 2 à 4 personnes, en lits individuels.

Programme

Quelques parcours envisagés : le Bec de l'Orient, les crêtes de la Molière avec une vue splendide sur la chaîne de la Belledonne, et bien sûr, le bois du Claret et les hauts de Méaudre.

En niveau moyen les dénivelés n'excèdent pas 800 m et la distance 15 km mais attention, la neige peut changer la donne, avec une grosse poudreuse, on s'amuse mais on avance moins facilement, surtout ceux qui sont en tête et font la trace !

Équipement

Raquettes à neige et bâtons.

Sacs en plastique ou spécifiques pour protéger vos chaussures de l'humidité.

Michel, votre moniteur vous dira s'il souhaite faire des exercices DVA-pelles-sonde en temps utile.

Bonnet, gants indispensable et vêtements chauds

pouvant se superposer et se retirer au besoin.

Un sac à dos pour la journée permettant d'accrocher les raquettes.

Éventuellement un thermos.

Une bonne dose de bonne humeur.

Modalités sanitaires

Chacun devra être en mesure de s'aligner sur les règles sanitaires en vigueur au moment de la sortie.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **vendredi 8 novembre 2024** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

Effectif minimum : 4 personnes.

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles au lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.